

5.5 Améliorer la communication avec les parents et les enseignants

L'ESSENTIEL

- Le ministère renforce ses échanges avec les parents, les enseignants et les élèves, en développant des dispositifs de communication spécifiques.
- Un espace dédié (education.gouv.fr/espace-parents) propose aux parents d'élèves du premier et du second degré des informations pratiques ainsi que des extraits des programmes par niveau.
- Les services pour s'informer en ligne sont optimisés avec la rénovation du site institutionnel education.gouv.fr et la mise en place du calendrier scolaire mobile.

➤ Le dispositif d'information aux parents est renouvelé et rénové

Le ministère renouvelle son dispositif d'information en direction des parents à la rentrée 2011. Créé en 2008, celui-ci avait été élargi en 2010 à l'ensemble des parents. **Son objectif : renforcer la communication avec les parents et les aider à accompagner la scolarité de leurs enfants.** Il est constitué de deux volets : des guides pratiques destinés à tous les parents d'élèves dont les enfants entrent pour la première fois à l'école et un « Espace parents » sur le site internet du ministère.

Une nouvelle collection de guides pratiques

Fort du succès rencontré lors des éditions précédentes, les éditions 2011 des **guides pratiques** « *Mon enfant à l'école maternelle* » et « *Mon enfant à l'école CP-CM2* » proposent des contenus plus accessibles et plus lisibles. Destinés aux parents des élèves de première année de maternelle et de cours préparatoire, ces guides seront diffusés dans toutes les écoles de France à la rentrée scolaire. La collection 2011 s'inscrit dans **un nouvel univers graphique, agrémenté d'illustrations**. Ces guides pourront également être commandés gratuitement dès la rentrée sur education.gouv.fr/espace-parents

Un « Espace parents » plus didactique

L'« **Espace parents** », sur education.gouv.fr, propose désormais **des contenus accessibles en quelques clics, plus clairs et plus complets** : des informations pratiques pour tout savoir sur le système éducatif et la vie à l'école de leurs enfants, ainsi que des extraits des programmes (présentation générale et aptitudes à atteindre à la fin de chaque cycle).

➤ L'information en ligne est optimisée

À la rentrée 2011, le ministère poursuit l'optimisation de sa communication afin de répondre aux nouveaux usages du web et de faciliter l'accès à l'information des internautes.

La refonte du site institutionnel education.gouv.fr

Le site institutionnel education.gouv.fr est rénové. L'accès à l'information est facilité grâce à :

- une ergonomie simplifiée et plus intuitive ;
- des ajustements graphiques pour plus de clarté et de modernité ;
- des contenus diversifiés répondant aux usages et aux besoins des différents publics ;
- des services pratiques rendus largement accessibles depuis chaque page du site.

Une application « calendrier scolaire » pour les téléphones portables

L'aspect pratique du site education.gouv.fr est également renforcé avec la mise en ligne de la version mobile du calendrier scolaire dans les premières semaines de la rentrée scolaire. Elle permet aux internautes d'avoir accès, sur leurs téléphones, au calendrier scolaire des zones A, B et C.

Une application du calendrier scolaire est déjà disponible (web apps) pour tous les mobiles. Une version spécifique iPhone sera mise en place dans les premières semaines de la rentrée scolaire. Elle offrira aux utilisateurs un module de géolocalisation pour faciliter la recherche des vacances selon la zone de localisation, ainsi qu'un système de notification automatique des dates, à l'approche des vacances scolaires.

FOCUS / LES AUTRES SERVICES D'EDUCATION.GOUV.FR

L'annuaire de l'éducation education.gouv.fr/annuaire

Ce service, mis en place en partenariat avec l'Onisep, permet de rechercher une école, un collège, un lycée ou un établissement régional d'enseignement adapté, parmi l'ensemble des écoles et établissements scolaires publics et privés en métropole et dans les DOM-COM. La recherche se fait selon des critères géographiques, pédagogiques...

Le moteur de recherche de l'éducation education.gouv.fr/moteur

Il permet d'effectuer une recherche personnalisée à partir d'une sélection de sites publics de référence en matière d'éducation. Plus de trois cents sites sont déjà recensés. Il est accessible depuis le site education.gouv.fr et sur les sites relevant du ministère, des services déconcentrés et des organismes sous tutelle.

Kiosque actu education.gouv.fr/kiosque-actu : ce bouquet de services d'information en ligne permet de s'abonner à une lettre mensuelle qui propose une sélection d'articles sur l'actualité de l'éducation nationale, au Bulletin hebdo qui comprend le sommaire du Bulletin Officiel envoyé chaque jeudi.

Des espaces vidéo :

La web TV : education.gouv.fr/webtv

La chaîne Dailymotion : dailymotion.com/education_nationale

Le groupe Dailymotion : dailymotion.com/group/education_nationale

La version mobile du site internet du ministère : mobile.education.gouv.fr

Twitter : twitter.com/EducationFrance

Netvibes : netvibes.com/ministere-de-l-education-nationale